

MOT DE LA MAIRESSE



Francine Daigle
Mairesse

LA MUNICIPALITÉ SE PRÉPARE POUR L'ÉTÉ ...

Le conseil a démarré le processus qui mènera aux travaux d'asphaltage et d'entretien du réseau routier en 2017.

Cette année, il est prévu au budget d'asphalter la portion du chemin de la Grande-Ligne entre le Petit Rang et la Montée de la Grande-Ligne. Le conseil a autorisé que soit déposé un appel d'offres public pour ces travaux.

L'élargissement d'une portion de la Montée de la Rivière-des-Fèves est aussi prévu. Pour ce faire, le conseil a accordé un mandat afin de préparer des plans et devis qui permettront d'aller en appel d'offres public pour effectuer les travaux d'élargissement et d'asphaltage de la Montée de la Rivière-des-Fèves.

ENSEIGNE NUMÉRIQUE

Avec pour objectif de toujours mieux vous informer, le conseil a prévu à son plan d'aménagement l'acquisition et l'installation d'un panneau numérique à l'intersection des routes 205 et 207. La Municipalité s'est vu accorder une subvention de 31 318 \$, provenant du Fonds de développement des territoires du MAMOT, administré en région par les MRC. La subvention couvre 70 % des coûts du projet.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

La Municipalité procèdera à l'appel d'offres visant à aménager l'emprise publique de la portion "village" des montées de la Grande-Ligne et de la Rivière-des-Fèves, ainsi que l'aménagement des espaces verts situés à l'intersection des routes 205/207 et du parc de la Montée de la Grande-Ligne. La majorité des travaux prévus au plan d'aménagement seront réalisés cette année.

TAXIBUS

La Municipalité a renouvelé son adhésion au service de transport Taxibus de la MRC Beauharnois-Salaberry pour l'année 2017-2018. Ce service gagne en popularité et affiche 258 déplacements pour Saint-Urbain-Premier au cours de la dernière année. Ce service est accessible 7 jours semaine, entre 7 h et 21 h.

NOUVELLES DU COMITÉ DES LOISIRS

À compter de la présente édition, le Comité des loisirs voit ses nouvelles pleinement intégrées au bulletin municipal. Ainsi, la majorité des activités s'adressant aux citoyens seront regroupées dans un seul média en format papier.

Toutefois, le Comité des loisirs continue d'alimenter son propre site web au www.loisirssup.org.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINÉS

Le conseil a donné son aval pour la mise en place d'une politique familiale et des aînés.

Cette politique engagera la Municipalité à intégrer à ses projets, réglementations, plan d'immobilisation ou d'aménagement les besoins en santé, sécurité, soutien aux personnes, environnement, transport et autres identifiés par les familles et les aînés.

La majorité des municipalités québécoises ont déjà mis en place une telle politique. Avec la sienne, la Municipalité pourra également être admissible à différentes subventions en lien avec les objectifs définis.

BÉNÉVOLE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Municipalité est toujours à la recherche d'une personne intéressée à s'impliquer et à travailler au sein d'une équipe de bénévoles actifs et passionnés de lecture. La bibliothèque a aussi pour mission d'ouvrir ses espaces à différentes fins, en plus du prêt de livres. Si vous avez envie de mettre votre créativité et votre sens de l'organisation au profit de notre bibliothèque municipale scolaire, communiquez avec la direction générale de la Municipalité.

Un rendez-vous médical et pas de véhicule pour vous rendre?

Le service de transport collectif Taxibus est la solution toute indiquée pour vous. Ce transport à prix réduit vous permet de vous rendre dans les centres de service de la région. Consultez le site web du Taxibus pour savoir quels lieux sont desservis.

Information et réservation :
du lundi au vendredi entre 8 h et 15 h
1 877 699-2267 ou 450 264-2267

www.letaxibus.ca



BRUNCH ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS

Le 5 février dernier, dans le cadre du Carnaval d'hiver, avait lieu la 5^e édition du brunch de l'Association des pompiers. Plus de 270 repas ont été servis lors de l'évènement. L'Unité Communautaire des Mesures d'Urgence de la Montérégie a prêté pour l'occasion Marcus, membre de la Pat Patrouille, qui a su faire briller les yeux des tout-petits. Les communautés avoisinantes ont également été représentées avec un véhicule d'urgence incendie pour les démonstrations. De plus, la Sûreté du Québec a fourni deux autopatrouilles en exposition, au profit du public présent.



L'Association des pompiers remercie les citoyens et citoyennes pour leur soutien continué année après année et sans qui le brunch ne pourrait obtenir un tel succès. Elle souligne également l'appui de ses partenaires : Stéphane Billette, député du comté de Huntingdon, la Municipalité de Saint-Urbain-Premier et la Cantine Jojo.



4^E ÉDITION DU GALA FOLKLORIQUE

C'est sous un radieux soleil printanier que plus de 250 personnes ont assisté à la 4^e édition du Gala folklorique de Saint-Urbain-Premier, présenté par le Comité culturel et animé par Jean-Guy Ste-Marie. L'évènement s'impose maintenant comme une référence dans la région en matière de musique traditionnelle et fut une réussite totale. Les remarquables violonistes Saint-Urbainais Neil MacKay et Anna Mercier ont donné le coup d'envoi à cette célébration de la musique folklorique, interprétant des pièces en solo et en duo, présentant ainsi un magnifique clin d'oeil aux passeurs de tradition. Une quarantaine de musiciens, chanteurs et gigueux ont tour à tour charmé le public. La sonorisation de l'évènement était, quant à elle, assurée par le vétéran Luc Lavallée qui a effectué un excellent travail, comme toujours.

Ainsi, nous avons pu voir et entendre des artistes qui se démarquent par leur grand talent : Yvon Cuillerier, Germain Leduc, Dany Perreault, Suzanne Brunet et Gérard Giroux, pour ne nommer que ceux-là. Un jeune violoniste en provenance de la Ville de Québec, Guillaume Ferré, en a surpris plus d'un avec des airs à saveurs celtique et "American Folk". Nous avons même reçu la visite de musiciens de l'Ontario et du Connecticut!

Merci à Jean-Claude Raymond qui a immortalisé ces moments musicaux. Toutes les photos et captations vidéo sur le web à www.facebook.com/comiteculturelSUP.

Le Comité culturel remercie ses fidèles bénévoles affectés aux différents services à la clientèle, les pompiers de Saint-Urbain-Premier, Loisirs Jeunesse, et ses partenaires, l'AQLF Sud-Ouest, Réseau Québec Folklore et la Municipalité de Saint-Urbain-Premier. À l'an prochain !



Anna Mercier et Neil MacKay accompagnés de Germain Leduc au piano. Photo : © Jean-Claude Raymond



Un moment fort du Gala : une trentaine de musiciens présents au moment de la photo ont joué une pièce à l'unisson, peu importe leur instrument. À l'avant à gauche, on reconnaît l'animateur Jean-Guy Ste-Marie. Photo : © Jean-Claude Raymond

UNE SOIRÉE DANS L'UNIVERS DE SONIA MARMEN

*Quand l'Histoire côtoie
le romanesque...*

Vendredi 24 mars à 19 h

**Bibliothèque Armand-Miller
9, rue de l'École**

Évènement gratuit

Places limitées

Réservation au 450 427-3987

Présenté par le Comité culturel
et le Comité de la bibliothèque
en collaboration avec l'organisme **À voix
haute**, cet évènement est une occasion
unique de rencontrer et d'échanger avec
l'auteure des populaires séries **Coeur de
Gaël**, **La fille du pasteur Cullen** et **Le Clan Seton**.

Rencontre/échange avec l'auteure Sonia Marmen.
Lecture publique théâtrale d'extraits d'un tome de
chaque série par les comédiens professionnels Nathalie
Baroud et Émile Beaudry.

En savoir davantage : <http://bit.ly/2nwUn09>



Dimanche 23 avril de 9 h à midi

Le printemps est la saison idéale pour se délier les jambes,
pour se pratiquer aux grandes courses à venir sous peu,
ou seulement pour relever un défi. Votre Maison des jeunes
l'Entracte vous propose trois courses de 1, 2 et 5 kilomètres.
Une marche familiale de 1 kilomètre complètera l'évènement. Les
courses seront chronométrées par la compagnie Quid Chrono.

Inscription en ligne jusqu'au 15 avril

<https://inscriptionenligne.ca/couronspourlentracte/>

Coût d'inscription à la course

Adultes : 20 \$ ● 12-17 ans : 10 \$

6-11 ans : 5 \$ ● 5 ans et moins : gratuit

Marche : 5 \$ par participant non-inscrit à une des courses

Après le 15 avril

Des places seront disponibles le jour de l'évènement moyennant
des frais supplémentaires de 5 \$ par personne.

Pour les autres détails, consultez <http://bit.ly/2nGkzFE>

Merci d'encourager les adolescents de votre communauté!

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-MILLER

Les tout-petits sont à l'honneur dans ce bulletin printanier!

Nous vous avons parlé quelques fois du **coin enfants**... il est
maintenant installé! Nous vous invitons à venir en profiter avec
vos tout-petits. Ils pourront s'asseoir sur un tapis en mousse
mémoire vraiment confortable, agrémenté de trois petits poufs
colorés, d'un présentoir avec livres, de jouets et sans oublier
notre superbe chenille. L'installation dans le coin vitré assure une
ambiance chaleureuse et invitante.

La MRC de Beauharnois-Salaberry a offert à la bibliothèque deux
trousses d'éveil à la lecture et à l'écriture pour les 0-5 ans. Sous
forme de sac à dos incluant plusieurs pièces, ces trousses sont
maintenant disponibles pour le prêt.

Conte et activité pour les enfants d'âge préscolaire sous le thème de Pâques

Mardi le 12 avril à 9 h 15

Admission gratuite. Merci de confirmer votre présence ainsi que
le nombre d'enfants qui seront présents par courriel à

biblio.armandmiller@gmail.com

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU GRAND CHÂTEAUGUAY

Atelier conférence gratuit!

Produire ses plantes comestibles à partir de semis intérieurs

Samedi 1^{er} avril de 13 h 30 à 15 h 30

Pavillon de l'Île, 480, boul. d'Youville, Châteauguay

Qu'est-ce qu'une semence? Quelles sont les différences entre
une variété hybride et ancestrale? Combien d'années peut-on
conserver nos semences et comment? La mise en pratique
immédiate des connaissances se fera par le biais d'un atelier où
chaque participant repartira avec au moins une variété semée
pour son jardin*. Nous fournirons la démarche pour réussir vos
semis intérieurs de façon autonome et économique.

*** Les participants doivent apporter un ou plusieurs contenants
transparents sans trou et récupérés pour y mettre leurs semis
(contenant à pâtisseries, à croissants ou autres).**

Inscription avant vendredi 24 mars au 450 699-6289

www.cabchateauguay.org

LE DÉFI PIERRE LAVOIE CHEZ NOUS LE 2 JUILLET PROCHAIN

Saint-Urbain-Premier sera l'hôte du **Défi Pierre Lavoie La Boucle** en juillet prochain. Le Comité des Loisirs est mandaté pour organiser l'accueil des cyclistes dans notre municipalité, en collaboration avec la Municipalité et l'Association des pompiers. Près de 8 000 cyclistes défilent dans les rues de notre village. Notre mission est de les encourager lors de leur passage. Votre participation sera la clef pour afficher les couleurs de Saint-Urbain-Premier et notre accueil chaleureux. Un prix de 10 000 \$ sera remis à l'école de la municipalité la plus accueillante et s'étant la mieux illustrée. Le Comité des Loisirs vous prépare une journée dynamique et rassembleuse.



Des activités promouvant les saines habitudes de vie et l'activité physique sont aussi organisées d'ici à l'évènement.

- **Lundi le 27 mars**, la Caravane Pierre Lavoie s'arrêtera à l'école de notre municipalité pour motiver les jeunes à adopter un mode de vie plus sain et à s'inscrire au concours amical qui se tiendra au mois de mai. Sur place, les élèves pourront monter à bord du **Véhicube** composé d'un autocar et d'une remorque transformés pour offrir des ateliers de nutrition et de vélo. Une belle journée à venir pour nos jeunes! Cette activité est réservée aux élèves de l'école et est organisée par le Défi Pierre Lavoie et l'École Saint-Urbain.
- **Le Comité des loisirs** vous offre une belle programmation sportive ce printemps et cet été pour garder la forme dans un esprit amical. Allez rencontrer ses membres le 4 avril prochain.

! Bénévoles recherchés! Communiquez votre intérêt par courriel à l'adresse loisirssup@hotmail.com.

SESSION D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE LE 4 AVRIL 2017 DE 18 H À 19 H

Bibliothèque Armand-Miller, 9, rue de l'École, Saint-Urbain-Premier

Formulaire d'inscription sur www.loisirssup.org

ZUMBA

Les mercredis, du 12 avril au 7 juin

(à l'exception du 31 mai)

19 h 30 à 20 h 30

Salle communautaire, 9, rue de l'École

Résident : 90 \$ ● Non-résident : 100 \$

YOGA

Les mercredis, du 12 avril au 31 mai

Groupe 1 : **9 h 30 à 10 h 30**

Groupe 2 : **18 h 15 à 19 h 15**

Groupe 3 : **19 h 30 à 20 h 30**

Salle du conseil municipal, 204, rue Principale

Résident : 90 \$ ● Non-résident: 100 \$

BALLE MOLLE MIXTE

Les jeudis, du 25 mai au 31 août

À 20 h 30

Parc Jean-Guy Ste-Marie, rue de l'École

Résident : 60 \$ ● Non-résident : 75 \$

Joueur substitut : 8 \$ payable le soir même

BADMINTON

IL RESTE ENCORE QUELQUES TERRAINS !

Du 10 avril au 9 juin

(à l'exception de la semaine du 29 mai au 2 juin)

Les lundis 18 h à 19 h

Les mardis 20 h 30 à 21 h 30

Les mercredis 18 h à 19 h 30

Les mercredis 20 h 30 à 21 h 30

Les jeudis 18 h à 19 h

Les jeudis 20 h à 22 h

Salle communautaire, 9, rue de l'École

Location d'un terrain : 40 \$ pour 1 heure

ENTRAINEMENT INSANITY ET INTRODUCTION À LA BOXE

Les lundis, du 10 avril au 5 juin

(à l'exception du 29 mai)

19 h 15 à 20 h 45

Salle communautaire, 9, rue de l'École

Résident : 90 \$ ● Non-résident : 100 \$

VOUS FRÉQUENTEZ LES ÉCOCENTRES!

ET C'EST TANT MIEUX

Le nombre de visites de citoyens de Saint-Urbain-Premier aux écocentres en 2016 est en nette progression. Si on ajoute le produit des collectes spéciales, ce sont plusieurs tonnes de matières valorisables qui ne vont pas grossir les montagnes de déchets.



Continuons, nous sommes sur la bonne voie!

Quels produits sont acceptés aux écocentres?

<http://bit.ly/2n72648>

Horaire de l'écocentre Sainte-Martine ● Saint-Urbain-Premier

<http://bit.ly/2n0VAdy>

CIRCUIT "ZÉRO DÉCHET"

Le Circuit "Zéro Déchet" a fait son apparition sur le territoire de la MRC. Il regroupe les commerçants qui acceptent d'offrir aux consommateurs la possibilité d'utiliser leurs propres contenants pour effectuer leurs achats en vrac.

Pour les citoyens

Les commerçants participants sont identifiés à l'aide d'un autocollant officiel universel.

Pour les commerçants

Intéressé à intégrer le circuit ? Les commerçants peuvent se procurer l'autocollant auprès de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Pour en savoir davantage on peut consulter le site

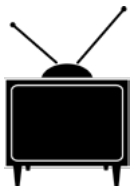
circuitzerodechet.com

Source : MRC de Beauharnois-Salaberry, 31 janvier 2017



COLLECTES SPÉCIALES PRÉVUES AU COURS DE L'ANNÉE. PROFITONS-EN!

TOUS LES DÉTAILS DES COLLECTES SERONT PUBLIÉS DANS LES BULLETINS DES MOIS CONCERNÉS.



PRODUITS ÉLECTRONIQUES

TV, ordi, imprimante...

PETITS ÉLECTROS

Grille-pain, microondes, fer à repasser...



CRD

Résidus de **C**onstruction, **R**énovation, **D**émolition
 (pour ceux qui ne peuvent les apporter à l'écocentre)

Mardis les
18 avril ● 18 juillet
10 octobre

PRODUITS RÉUTILISABLES

pour les acheminer au bazar de Sainte-Martine

Mardi 23 mai



RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes et résidus de jardin

Lundi 30 octobre
 (date à confirmer)

Lundi 13 novembre
 (date à confirmer)

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ET REMBOURSEMENT DES DÉPENSES POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

aux citoyens de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 mars 2017, un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été présenté relativement au traitement des élus municipaux, le tout en conformité avec la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q. chap. T11.001).

Le projet de ce règlement vise à modifier le traitement des élus municipaux et se résume comme suit :

Rémunération de base – actuelle et projetée

Actuellement, la mairesse reçoit une rémunération de base annuelle de 10 230,77 \$, et à cela s'ajoute l'allocation de dépenses représentant la demie des rémunérations versées soit 5 115,39 \$. Il est proposé que ce montant soit de 10 322,85 \$, excluant l'allocation de 5 161,43 \$.

Actuellement, chaque membre du conseil reçoit une rémunération de base annuelle de 3 409,54 \$, et à cela s'ajoute l'allocation de dépenses représentant la demie des rémunérations versées soit 1 704,77 \$. Il est proposé que ce montant soit de 3 440,95 \$, excluant l'allocation.

Rémunération additionnelle – actuelle et proposée

Il n'y a pas de rémunération additionnelle sauf celle du maire/maresse adjoint(e)

en remplacement. Lorsque la durée de remplacement du maire ou de la mairesse atteint plus de 90 jours consécutifs, la municipalité verse au maire ou à la mairesse suppléant(e), pour qu'il reçoive à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du maire et de la mairesse pendant cette période.

Le remboursement de dépenses à l'extérieur de la municipalité est encadré par la Politique de remboursement des dépenses des employés et des élus de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier.

Indexation annuelle

Conformément à l'article 5 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, pour chaque exercice financier subséquent à celui de l'entrée en vigueur du règlement, une indexation sera effectuée. Cette indexation est calculée conformément aux dispositions des articles 24.1 à 24.4 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

Application des dispositions

Le règlement rétroagira au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle il entrera en vigueur. Ce projet de règlement sera présenté, pour adoption lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 10 avril, à 20 h au centre municipal situé au 204, rue Principale. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, durant les heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 15^e jour de mars 2017 par Michel Morneau, directeur général.

les usages, de limiter la largeur d'accès de la deuxième entrée charretière à 3,6 m aux usages résidentiels et de faciliter la compréhension des articles régissant la distance entre deux entrées charretières et la localisation de celles-ci.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer. Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement au centre municipal, au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, durant les heures habituelles de bureau.

QUE le projet de règlement ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 15^e jour de mars 2017 par Michel Morneau, directeur général.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 204-02 - (ENTRÉES CHARRETIÈRES)

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

QUE ce projet de règlement modifie le règlement de zonage 204-02 en vigueur;

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier le 10 avril 2017 à 19h30 au centre municipal. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement mentionné en rubrique qui vise en outre à remplacer la définition d'entrée charretière, de revoir le nombre d'entrées charretières par largeur de terrain, de modifier les largeurs d'accès à une voie publique selon

BUREAU MUNICIPAL

204, rue Principale
Saint-Urbain-Premier (QC) J0S 1Y0
Téléphone: 450 427-3987
Télécopieur: 450 427-2056

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi, 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi, 8 h 30 à midi
Inspecteur municipal: mercredi et jeudi

PERSONNEL PERMANENT

Michel Morneau, directeur général
dg.sainturbainpremier@videotron.ca

Julie Roy, administration
sainturbainpremier@videotron.ca

Michael Ledoux, inspecteur municipal
inspecteur.sainturbainpremier@videotron.ca
(possibilité de rendez-vous sur demande, en soirée, une fois par mois)

Philippe Thibault, directeur
Service de sécurité incendie
incendie.sainturbainpremier@videotron.ca

Martin Bujold
Travaux publics et assainissement
voirie.sainturbainpremier@videotron.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Francine Daigle, mairesse

Conseillers municipaux

Joane Gibeau	Mario Parent
Michel Hamelin	Nicole Ste-Marie
Sylvain Mallette	Marc-Antoine Thibault

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2017

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au 204, rue Principale. Celles-ci débutent à 20 h. L'ordre du jour est rendu disponible à l'ouverture de la séance du conseil. Les dates 2017 sont:

Lundi 16 janvier	Lundi 10 juillet
Lundi 13 février	Lundi 14 août
Lundi 13 mars	Lundi 11 septembre
Lundi 10 avril	Lundi 2 octobre
Lundi 8 mai	Lundi 13 novembre
Lundi 12 juin	Lundi 18 décembre

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-MILLER

9, rue de l'École
Saint-Urbain-Premier (QC) J0S 1Y0
Téléphone: 450 225-4976
biblio.armandmiller@gmail.com

Heures d'ouverture
Mercredi de 10 h à 11 h 30 de 15 h à 20 h 30

ORGANISMES DU MILIEU

Consultez le Répertoire des organismes sous la rubrique **Vie communautaire** de notre site Internet.

www.saint-urbain-premier.com

© Municipalité de Saint-Urbain-Premier